

Bilan de fin de session de la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola

Québec, le 12 décembre 2022 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, termine l'intense session parlementaire à Ottawa. Elle a du même coup célébré sa réélection qui est survenue il y a un an. Rappelons que la Chambre des communes en est à sa 44^e législature après le déclenchement d'élections, jugées inutiles par plusieurs citoyens et tous les partis, en 2021 par le gouvernement Trudeau.

Les réalisations ne manquent pas :

- Plus de 50 000 \$ en dons à des organismes communautaires et à des médias locaux via le budget de publicité,
 - un des montants les plus élevés parmi les 338 députés à la Chambre des communes.
- La remise de 1000 arbres à la population de Beauport-Limoilou, dans le cadre du mois de l'arbre;
- Remise des drapeaux des Patriotes et du Québec à des centaines de citoyens qui ont participé à des concours organisés dans le cadre des festivités entourant la Journée nationale des Patriotes et de la Fête nationale du Québec.
- Cérémonie de citoyenneté québécoise avec une soixantaine de nouveaux arrivants;
- La participation et l'implication du public pour proposer des gens de cœur de Beauport-Limoilou qui figureront dans le calendrier 2023;
- Présentation d'un mémoire pour éviter la perte du secteur Vieux-Limoilou dans le futur redécoupage de la carte électorale fédérale;
- Près de 200 000\$ distribués dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés;
- Près de 1 million de dollars distribués en soutien aux organismes dans le cadre du programme Emploi Été

Madame Vignola tient à souligner que : « l'argent investi par le fédéral dans Beauport-Limoilou via le Programme nouveaux horizons pour les aînés (près de 200 000 \$) et le programme Emploi d'été (près de 1M\$) est une conséquence directe de notre travail de communication auprès des organismes et des entreprises. Encore cette année, nous voyons un record d'investissement pour les aînés et pour les jeunes et c'est une des choses dont je suis très fière depuis le début de mon 2^e mandat. ».

Du côté d'Ottawa, les dernières semaines ont été bien remplies pour la députée Julie Vignola qui, durant la présente session, a multiplié ses interventions en Chambre avec :

- 265 prises de parole à la Chambre des communes;
- 228 votes;
- 439 interventions en comité parlementaire;

Parmi ses interventions en Chambre mentionnons :

- l'hommage rendu aux Capitales de Québec pour souligner leur victoire du championnat de la ligue Frontier;
- l'hommage aux équipes de football du Rouge et Or de l'Université Laval et des Titans de Limoilou pour leur victoire dans leurs championnats respectifs;
- Demande d'un réinvestissement pour le Parc Cartier-Brébeuf, de juridiction fédérale, qui a célébré son 50^e anniversaire cette année sans qu'un sou supplémentaire n'y soit investi.

Lors des comités des opérations gouvernementales et des services publics, dont elle est vice-présidente, elle a couvert divers sujets dont :

- les dépenses extravagantes de la gouverneure générale, dont un repas à 100 000\$
- la sécurité nationale pour des contrats du fédéral avec des entreprises détenues en partie par le gouvernement chinois.
- l'avancement du dossier de la Davie afin qu'il devienne officiellement le 3^e partenaire de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN)

Mme Vignola rappelle que : « La Davie est le plus grand chantier naval du Canada et détient 50% de la force de production navale du Canada. Malgré cela, l'entente-cadre officialisant l'entrée du chantier dans la SNCN n'est toujours pas signée. Malgré cela, la Davie ne reçoit que 2 à 3 % des milliards en contrats octroyés jusqu'à maintenant alors qu'on est en mesure de s'attendre à au moins 20% pour un aussi gros chantier. ».

Mme Vignola a aussi réussi à faire adopter une motion à la Chambre des communes qui assure que les masques de protection distribués sur la colline parlementaire et dans les divers ministères et organismes fédéraux proviennent d'entreprises du Québec et du Canada au lieu d'entreprises étrangères.

Le Bloc Québécois a réussi à faire adopter le projet de loi C-228 qui vise à protéger les régimes de retraite des travailleurs en cas de faillite d'une entreprise dans une rare entente transpartisane. Le parti indépendantiste à Ottawa a tenté en vain de faire adopter une motion demandant l'abolition de l'archaïque et coûteux régime monarchique, mais presque tous les autres députés des partis fédéralistes ont voté contre. Le Bloc Québécois a aussi talonné le gouvernement Trudeau pour obtenir, après de longues années d'attente, une entente de 6 milliards pour le logement social qui aura des impacts directs dans la circonscription. Sachant que ce n'est pas suffisant, le Bloc Québécois réitère sa demande que le fédéral investisse 1% de ses revenus annuels totaux en logement social et communautaire. Le parti a aussi proposé un projet de loi pour assurer la protection de la langue française au Québec en agissant sur deux fronts déterminants : la connaissance suffisante du français pour les personnes vivant au Québec et souhaitant obtenir leur nationalité, et l'obligation, pour les entreprises fédérales qui exercent leur activité sur le territoire québécois, d'appliquer la Charte de la langue française.

Enfin, il ne faut pas oublier l'acharnement de la députée de Beauport-Limoilou à demander de meilleures conditions économiques pour les aînés et l'augmentation immédiate, permanente et sans condition des transferts en santé du fédéral au gouvernement du Québec. La protection de l'environnement, notamment en dénonçant les honteuses subventions aux pétrolières, a aussi été un cheval de bataille important pour elle et son parti, tout comme la demande d'une réforme majeure du régime d'assurance-emploi, que le gouvernement avait promise pour l'été 2022.

D'ici la fin de l'année, Mme Vignola apportera son soutien à la distribution des paniers de Noël dans la circonscription pour les familles dans le besoin en collaboration avec des organismes fournissant des denrées alimentaires.